

**DEPARTEMENT SECURITES****DIRECTION ACTION TERRITORIALE****Catégorie A****Cadre d'emploi : Attaché-e Territorial-e / Ingénieur-e Territorial-e****Fonction : Directeur.rice de projet quartiers populaires****Quotité du poste : 100%****CDD 1 an****IFSE niveau : 9****Référence à rappeler : DIRDATCLA20****Date limite d'envoi des candidatures : 25/01/2021****CONTEXTE :**

La Ville de Grenoble a pour objectif de conduire plus fortement les politiques de développement social et territorial, en rapport avec les besoins des différents secteurs de la ville. Il s'agit à la fois de travailler à une action publique globale qui dépasse les logiques de silos et s'adapte aux enjeux territoriaux mais aussi d'agir sur la capacité à entendre et prendre en compte des problématiques issues des citoyen-nes de la société civile et de soutenir des démarches collectives d'actions, de projets, d'organisation. Cette démarche se concrétise par l'organisation suivante :

- Les six directions de territoire en charge de piloter un projet de territoire, outil de travail transversal, de suivi et de débat dans la durée, qui permet de hiérarchiser des priorités d'intervention de la Ville et de positionner l'action des services municipaux en mode projet.
- La cheffe de projet renouvellement urbain quartier Villeneuve Village - Olympique intégrée à la direction de territoire 6.
- Les 10 Maisons des Habitant-es dont la vocation principale consiste à favoriser l'initiative locale et l'accès aux droits.
- Trois directions de projets en charge de renforcer la capacité d'expertise et de support sur des thématiques clés, de piloter des projets en matière d'accès aux droits, de développement social, de lutte contre les inégalités territoriales et d'animer les réseaux de professionnel-les sur les secteurs, afin de conforter et d'appuyer les directions de territoire.
- Un service espace public et citoyenneté, appui aux territoires sur la conception de projets et les démarches alliant nouveaux usages de l'espace public et nouveaux modes d'intervention.

Pour mener ses missions, la direction se structure autour de 3 pôles : pôle ressources, pôle métiers et pôle territoires.

Le pôle « métiers » a pour mission de renforcer la capacité d'expertise et de support sur des thématiques clés et d'animer les réseaux de professionnels sur les secteurs, afin de conforter et d'appuyer les directions de territoire. Il exerce une autorité fonctionnelle sur les équipes des territoires.

Les principes fondateurs de l'action de ce pôle sont :

- l'amélioration continue de la qualité du service rendu aux usagers
- l'amélioration de l'accès aux droits des usagers
- l'adaptation continue des services aux besoins de la population
- la cohérence et l'équité territoriale
- le renforcement du lien de proximité

Le pôle Métiers regroupe 3 directeurs de projet :

- un sur les thématiques de développement social, d'accueil et d'accès aux droits,
- un sur l'égalité des droits et l'animation gérontologique et intergénérationnelle,
- un sur les quartiers populaires .

La création d'un poste spécifique dédié aux enjeux qui concernent les quartiers populaires répond à la volonté de se doter d'expertise et de capacité de pilotage sur l'ensemble des politiques qui permettent la réduction des inégalités territoriales, et notamment les dispositifs concernant les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et les autres quartiers dits « fragilisés ».

## **FINALITES DES DIRECTIONS DE PROJET :**

Sous l'autorité du directeur de l'action territoriale, le directeur-trice de projet a des fonctions de pilotage :

- » Il-elle aide à la décision et à l'élaboration des axes stratégiques de son domaine d'intervention, en direction de la DAT,
- » Il-elle assure une fonction de maîtrise d'œuvre de certains projets,
- » Il-elle gère des projets transversaux et assure la coordination d'actions conduites à l'échelle des territoires ou des MDH de la ville pour introduire une cohérence d'ensemble et renforcer leur visibilité institutionnelle, en articulation étroite avec les autres directeurs de projet et les directeurs de territoire / responsables de MDH et unité cadre de vie.
- » Il-elle mobilise, dans une logique de « réseau métiers » des compétences au sein de la DAT -pour assurer une qualification des professionnels et le déploiement des logiques d'actions par territoire.
- » Il-elle doit être un interlocuteur privilégié des directions d'action sociale du CCAS et des directions de la Ville , des directeurs de territoire et des responsables de MDH en se positionnant comme personne "ressource" sur les projets transversaux, des administrations en charge des politiques de développement social et territorial, notamment l'Etat, La Métro, La Région, Le Département. Cette position d'appui et de ressources sur les politiques de développement doit être combinée avec une approche basée sur la mobilisation des personnes et sur le développement du pouvoir d'agir des habitants.

## **Raison d'être et missions principales du poste :**

La Ville de Grenoble souhaite se doter d'une expertise lui permettant d'élaborer des politiques publiques dans les quartiers populaires, pour réduire les inégalités, tout en s'appuyant sur la parole des habitants. Cette expertise doit se construire dans un travail de réseau avec les professionnels investis dans ces politiques en France et dans des pays partenaires.

En conséquence, les missions principales du poste seront :

- » Coordonner et appuyer l'élaboration des politiques publiques de manière à répondre aux enjeux des quartiers populaires, et à la réduction des inégalités;
- » Travailler en réseau avec des partenaires nationaux et internationaux de manière à partager de l'expertise, à partager des innovations et à promouvoir les spécificités et enjeux des quartiers populaires ;
- » Développer des capacités de dialogue avec les habitants des quartiers populaires ;
- » Etre ressources en direction des associations et des directions de la Ville agissant dans le domaine de la cohésion sociale ;
- » Enrichir les directions et les élus sur les expériences pertinentes d'autres collectivités (France et étranger), par un travail de construction de réseau et d'études comparatives. ;
- » Structurer des plans d'actions par quartier.

## **Actions et redevabilités du poste :**

- » Développer des outils d'observation et d'analyse sur les questions d'inégalités et de spécificité des quartiers populaires en s'appuyant sur la responsable observation sociale ;
- » Assurer un accompagnement méthodologique auprès des directions de territoire dans la définition, l'animation des dynamiques partenariales, la mise en œuvre et le suivi des plans d'actions par quartier ;
- » Mettre en cohérence les plans d'action de façon à donner de la lisibilité sur l'action municipale ;
- » Identifier les freins et les leviers communs aux différents quartiers et mobiliser de façon conjointe les directions thématiques concernées ou les administrations partenaires, notamment en matière de gestion urbaine de proximité, d'éducation, de sécurité, et d'emploi ;
- » Coordonner et assurer la maîtrise d'œuvre de certains projets communs à plusieurs territoires ;
- » Accompagner le développement et la mise en œuvre de modes de travail et de coopération avec les partenaires ;
- » Développer des actions de qualification des équipes territoriales, être force de propositions et assurer un suivi des outils d'analyse, de suivi de l'activité (tableaux de bord) ;
- » Développer une expertise sur les enjeux des quartiers populaires ;
- » Organiser les démarches liées à la politique de la ville ;
- » Animer le réseau des directeurs de territoire ayant la fonction de chef de projet politique de la ville ;
- » Participer aux instances de travail partenariales sur la politique de la ville ;

- » Assurer la coordination de la programmation du contrat de ville et du fond de cohésion sociale , à l'échelle municipale ;
- » Assurer le suivi financier des dispositifs au plan municipal, ;
  - » Rechercher des moyens financiers extérieurs pour soutenir la politique municipale dans les quartiers populaires piloter les demandes de financements ;
- » Assurer le relais d'informations en direction des directions ;
  
- » Assurer une veille sur les dispositifs et politiques en faveur des quartiers populaires ;
- » Rechercher les innovations qui émergent dans d'autres territoires ;
- » Assurer un lien vers la recherche universitaire pour disposer et diffuser les connaissances produites par les chercheurs ;
- » S'investir dans les réseaux nationaux et européens qui suivent les enjeux relatifs aux quartiers populaires ;
- » Appuyer les élu-es qui interviennent dans ces réseaux ;
  
- » Élaborer des dispositifs permettant de développer l'expression de la parole des habitants des quartiers populaires et de leur association aux décisions ; en coordination avec la mission démocratie locale ;
- » Développer des propositions pour des modes de soutien et de coopération en direction des associations ;
- » Assurer la coordination dans la gestion des subventions relevant du champ de la DAT ;
- » Représenter la DAT dans les différentes instances de suivi et de travail partenariales sur les projets de cohésion sociale et mise en œuvre d'un travail de réseau : externe et interne, échelle régionale et nationale ;
  
- » Est l'interlocuteur-trice auprès des élus concernés et en charge des thématiques développées.

**Profil :**

- » Connaître le fonctionnement des collectivités locales ;
- » Avoir une expérience professionnelle de gestion de projet dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville ;
- » Avoir une connaissance fine et sensible des dynamiques de développement social et de développement local dans les quartiers prioritaires et fragilisés ;
- » Manager des projets complexes ;
- » Savoir ajuster l'offre de service et les actions à la réalité des besoins de la population et des enjeux de la collectivité ;
- » Savoir identifier et mobiliser les partenaires stratégiques ;
- » Développer des logiques de co-production de l'action publique ;
- » Capacité à participer à des groupes professionnels à différents niveaux, favoriser les échanges professionnels .

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec  
 Madeleine BOUGNOUX, Directrice de l'action territoriale, Tél : 04 76 76 36 65 – 07 81 05 66 50  
 marie-madeleine.bougnoux@grenoble.fr**